



REPUBLICQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

DEPARTEMENT DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE



VILLE DE  
GENÈVE

DEPARTEMENT DE  
LA CULTURE



ASSOCIATION DE L'ORCHESTRE  
DE CHAMBRE DE GENEVE

# RAPPORT D'ÉVALUATION

de la Convention de subventionnement 2006-2009

entre

**la République et canton de Genève**

*ci-après le Canton*

\*

**le Département de la culture de la  
Ville de Genève**

*ci-après la Ville*

\*

**et l'Association de l'Orchestre de Chambre de Genève**

*ci-après L'OCG*

Mars 2008

## TABLE DES MATIERES

<b>1. Introduction.....</b>	<b>3</b>
1.1. Contexte de l'évaluation.....	3
1.2. Démarche .....	3
<b>2. Evaluation.....</b>	<b>4</b>
2.1. Relations entre les parties signataires .....	4
2.2. Respect des engagements mesurables pris par les parties (projet artistique).....	4
2.3. Réalisation des objectifs de L'OCG .....	7
2.4. Finances .....	9
<b>3. Conclusion et perspectives .....</b>	<b>11</b>
 Annexes.....	 12
Annexe 1 : Tableau de bord 2005-2007 .....	12
Annexe 2 : Tableau comparant le plan financier, les budgets et les comptes .....	14

# **1. Introduction**

## **1.1. Contexte de l'évaluation**

Le 20 septembre 2005, le Canton, la Ville de Genève et le Comité de l'Association de L'OCG ont signé une convention de subventionnement pour les années 2006 à 2009.

En raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les indemnités et les aides financières de l'Etat (LIAF), toutes les subventions cantonales supérieures à 200'000 francs doivent désormais être approuvées par le Grand Conseil par le biais d'un projet de loi et d'un contrat de prestations. Afin de rationaliser ce processus, il a été décidé de ne rédiger qu'un projet de loi par domaine artistique, ce qui signifie que toutes les subventions concernant la musique seront regroupées dans un seul projet de loi.

Ce « projet de loi musique » concernera les années 2009 à 2012. Pour L'OCG, cela implique une évaluation et un renouvellement de la convention de subventionnement une année plus tôt que prévu. En date du 28 septembre 2007, le Canton, avec l'accord de la Ville, a dénoncé de manière anticipée la convention au 31 décembre 2008. La présente évaluation porte donc sur les activités et les résultats de 2006 et 2007 ainsi que sur les éléments déjà connus de 2008.

## **1.2. Démarche**

Ce rapport a été rédigé en partenariat par les représentants des signataires de la convention, qui n'ont pas fait appel à une instance d'évaluation externe.

En raison du nombre d'années limité évaluées dans ce rapport, le canevas habituellement utilisé pour les évaluations des conventions de subventionnement a été simplifié.

Les représentants du Canton, de la Ville et de L'OCG se sont réunis le 14 mars 2008 pour faire un bilan de la convention. Le présent rapport a ensuite été rédigé sur la base des notes de séance, ainsi que des documents remis par L'OCG. Des réunions internes et des échanges de courriels ont permis de finaliser le document.

## 2. Evaluation

### 2.1. Relations entre les parties signataires

Les relations entre les parties signataires sont excellentes. Les informations sont transmises rapidement, les projets (école-culture et musiques en été) sont montés dans un climat de confiance et de partenariat constructif.

L'OCG est toujours prêt à relever de nombreux défis avec un enthousiasme communicatif, ceci tant avec les organismes culturels qu'avec les écoles.

Toutes les informations concernant les projets, comme les informations sur la gestion et l'administration de l'entité, sont transmises aux collectivités publiques dans le respect de la convention. Par exemple, l'information sur la nomination de Patrick Lange, comme l'opportunité de jouer le concert d'ouverture pour la Coupe de l'America, sont parvenues très rapidement aux magistrats.

Les plans d'actions, les rapports annuels, les budgets, les comptes et les tableaux de bords parviennent chaque année en temps et en heure aux services concernés.

### 2.2. Respect des engagements mesurables pris par les parties (projet artistique)

Pendant la période couverte par la convention, L'OCG a joué plusieurs fois au Grand Théâtre de Genève en tant qu'orchestre de fosse. Une porte s'est ouverte en 2005 avec le spectacle de fin d'année, *Casse-noisette* de P.I. Tchaïkovski, qui fut le déclencheur et un porte-bonheur pour L'OCG. Succès total, plus de 10'000 entrées pour 11 représentations. L'année 2006 se terminait pour les fêtes avec *Coppélia* de Léo Delibes. Nouveau succès. Une reprise de *Casse-noisette* en 2007 permettait de retrouver l'ambiance du Grand Théâtre et de franchir une nouvelle étape. Une belle opportunité a permis un engagement de L'OCG pour un premier opéra, *Ariodante* de Haendel, joué avec les instruments naturels. Immense succès de prestige pour L'OCG, qui se voyait proposer un autre projet, celui de « sauter » trois siècles et d'interpréter *Da Gelo a Gelo*, de Sciarrino en janvier 2008, opéra contemporain par excellence. Et L'OCG a relevé admirablement le défi. La critique internationale a salué la belle qualité de cette interprétation. Une nouvelle carte prestigieuse s'ajoute ainsi aux prestations offertes par L'OCG, qui espère pouvoir bénéficier à l'avenir d'une convention avec le Grand Théâtre pour deux prestations par année (un ballet et un opéra par exemple).

Le travail sur les instruments naturels commencé par Michael Hoffstetter se poursuit, et L'OCG a pu agrandir son instrumentarium.

De nouvelles relations avec le Centre de musique ancienne ont été développées.

Les collaborations avec le département de l'instruction publique se sont poursuivies. Pour la première fois, un concert a été organisé pour le Cycle d'orientation. Le programme proposait le Don Quichotte de Telemann pour le plus grand plaisir des jeunes adolescents.

Concernant l'enseignement primaire, les concerts suivants ont été organisés :

- En 2006 et 2007, le programme *Mozart et son père* a accueilli 72 classes. Le succès rencontré lors de la première édition fait que le concert a été proposé une deuxième année de suite. Ainsi près de 3'000 élèves ont été sensibilisés à la musique au temps de Mozart. Il est à relever que ces prestations de L'OCG sont plébiscitées.
- En 2008, L'OCG a donné *Pierre et le Loup* de Prokofiev, à nouveau pour 72 classes avec le même succès. Le récitant fut Alexandre Diakoff et le chef Philippe Béran.

Concernant l'enseignement postobligatoire, L'OCG accompagne chaque année un chœur placé sous la direction du chef de chœur.

- En 2006, deux concerts ont eu lieu avec le Chœur du Collège Rousseau et L'OCG. M. José da Costa, chef de chœur, avait choisi une formule originale :
  - en première partie, une prestation d'élèves du collège, en solistes, seuls ou accompagnés par L'OCG ;
  - en deuxième partie, la *Paukenmesse* de J. Haydn.
- En 2007, une autre formule a été mise en œuvre : non seulement les chœurs des collèges Emilie Gourd, Calvin et de Candolle, placés sous la direction de Marie-Isabelle Pernoud, ont pu chanter le *Magnificat* d'A. Vivaldi, accompagnés par L'OCG, mais des élèves instrumentistes de l'orchestre des Collèges de Genève ont pu s'intégrer au sein de L'OCG, travailler les phrasés d'époque, utiliser les archets classiques et s'enrichir de cette expérience que les musiciens de L'OCG ont été enchantés de partager.

Le partenariat avec la Haute Ecole de musique du Conservatoire de musique s'est poursuivi activement :

- par l'inclusion dans les concerts de L'OCG de stages d'orchestres pour musicien d'orchestre. Ceux-ci sont admis sur la base d'un examen d'entrée organisé par la HEM (5 stagiaires en 2006, 9 stagiaires en 2007) ;
- par l'organisation de concerts communs entre L'OCG et l'orchestre de la HEM de Genève :
  - en 2007, *Le Messie* de Haendel, donné à trois reprises (Fribourg, Neuchâtel et Genève), avec les chœurs des Conservatoires de musique de Neuchâtel et de Fribourg, encadré par l'Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne, soit près de 200 artistes, placés sous la direction de Michael Hofstetter ;
  - en 2008, concert d'ouverture du Mois de la culture japonaise avec l'œuvre de Takemitsu *A string around Autumn*, avec la participation généreuse de Nobuko Imai, soliste alto et professeur à la HEM ;
  - puis, une nouvelle collaboration s'est instaurée avec le Grand Chœur de la HEM pour l'extraordinaire *Manfred* de Schumann et l'intervention d'Olivier Py en tant que récitant (abo 1, octobre 2008), suivi d'une deuxième prestation chorale, mais cette fois avec le Chœur de chambre de la HEM pour l'abo 2, consacré aux Journées Webern de Genève.

Concernant le rayonnement de l'orchestre, sont à relever les diffusions radiophoniques suivantes :

- 2006 : 3
- 2007 : 7
- 2008 : 6

Pour 2007, il faut rappeler que le concert de Valence (pour l'America's Cup) a été enregistré en direct par la Radio Nationale d'Espagne, repris par France musique et Espace 2 en direct, et retransmis en différé dans plusieurs pays d'Europe et aux USA (UER).

Au niveau du rayonnement, sont à relever également :

- en 2006 :
  - la grande tournée triomphale réalisée en Allemagne (9 concerts en 9 jours) avec Michael Hofstetter et Fazil Say, soliste ;
  - la finale du Concours de Genève, intégralement filmée par la TSR pour l'émission « Cadence » ;

- l'enregistrement par la maison EMI d'airs de Rossini et Bellini avec Max Emanuel Cencic, CD qui a reçu le Grand prix international du disque lyrique, remis à l'opéra Bastille le 21.04.2008.
- en 2007 :
  - trois prestations au Grand Théâtre de Genève :
    - le ballet *Coppélia*,
    - une reprise de *Casse-noisette*,
    - puis l'opéra *Ariodante* ;
  - le fameux concert de la finale de l'America's Cup à Valence, suivi d'une tournée en Espagne ;
  - l'inauguration du bâtiment « Nespresso » sur les Champs Elysées à Paris.

Suite à la signature d'un accord de partenariat entre la Ville et la Radio Suisse romande en décembre 2004, L'OCG et Contrechamps bénéficient de la salle Ernest-Ansermet depuis septembre 2005 à raison de 35 jours par an pour L'OCG et 80 jours pour Contrechamps. L'OCG remercie la Ville pour la possibilité qui lui est donnée de pouvoir répéter et enregistrer dans ce lieu mythique.

### 2.3. Réalisation des objectifs de L'OCG

La Fondation de L'Orchestre de Chambre de Genève a été créée en juillet 2008. Cette fondation succède à l'ancienne association. La transition n'a pas été facile à réaliser, mais tout un chacun a pu voir les avantages de cette solution : meilleure gestion, soutien à l'administration, stabilité juridique.

La lecture du tableau de bord (annexe 1) et des rapports annuels de L'OCG montre que celui-ci a atteint tous les objectifs fixés dans la convention.

En 2006, L'OCG a réalisé 46 concerts pour 38'285 auditeurs, soit une moyenne de 832 auditeurs par concert. En 2007, L'OCG a réalisé 49 concerts pour 37'518 auditeurs, soit une moyenne de 766 auditeurs par concert. Cette légère baisse en 2007 par rapport à 2006 est due à la tournée exceptionnelle effectuée en Allemagne en 2006, qui a drainé à elle seule 12'000 spectateurs.

L'OCG collabore chaque année avec le Concours de Genève pour toutes les finales. Cette production est également importante pour l'orchestre en termes de liens tissés avec les autres acteurs de la Cité. L'OCG souhaite à l'avenir développer sa collaboration avec le Concours.

Outre le Concours de Genève, L'OCG a collaboré en 2006 avec :

- cinq chœurs (Collège de Genève, Chant Sacré, CHUG, Cantus Laetus, Cercle Bach) ;
- la Ville de Genève pour la Fête de la Musique ;
- l'Opéra de chambre de Genève ;
- les trois ordres d'enseignement primaire ;
- le Grand Théâtre de Genève ;
- l'Orchestre des Pays de Savoie ;
- le Conservatoire de Musique de Genève ;
- trois médias (Espace 2, Radio Lac et la TSR).

En 2007, des collaborations ont été réalisées avec :

- le Concours de Genève ;
- l'Orchestre des Pays de Savoie ;
- le Grand Théâtre de Genève ;
- l'Opéra de chambre de Genève ;
- le chœur du Collège de Genève ;
- la Ville de Genève pour la Fête de la Musique ;
- la Haute Ecole de Musique du Conservatoire de Musique de Genève ;
- l'Atelier choral de la Haute Ecole de Musique de Fribourg ;
- le Conservatoire de musique neuchâtelois ;
- l'Orchestre de Chambre de Zurich ;
- l'Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne ;
- le Chœur Pro Arte (Lausanne) ;
- neuf médias (Espace 2, Radio Lac, la TSR, Léman Bleu, France musique, la Radio Nationale d'Espagne, la Tribune de Genève, Le Temps, Passion Culture).

L'Opéra de chambre, qui était à l'origine la partie lyrique du Collegium academicum, a un avenir incertain. L'OCG est prêt à discuter d'une éventuelle fusion dans le cadre de la nouvelle fondation.

Les collaborations avec les chorales peuvent difficilement être multipliées, car celles-ci souhaitent se produire avec un groupe de musiciens correspondant au répertoire qu'elles ont choisi. Par exemple, le Cantus genevensis est devenu un orchestre ad hoc pour le Mottet.

Concernant l'envergure internationale de l'orchestre, il convient de relever que L'OCG a été choisi par la Confédération et par le Canton de Genève pour les représenter à la soirée inaugurale de la grande finale de l'America's Cup au Palau de la Música de Valence en présence de Madame Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération et Monsieur Charles Beer, Conseiller d'Etat et Président du Conseil d'Etat. Pari tenu : « L'OCG a gagné sa régates orchestrale à Valence » titrait la Tribune de Genève lundi 25 juin 2007. Il fallait voir le public, qui a rempli l'immense salle de Valence, laisser éclater sa joie en se levant d'un seul élan pour remercier ces « étrangers » qui redonnaient vie avec autant de brio à un répertoire qui avait trop déserté leurs salles de concert. Ce sera le même succès impressionnant en tournée en Espagne. Partout des salles combles et le même accueil triomphal. D'abord dans le village natal de Maria en Navarre, où, pour l'occasion, M. Mugny, Maire de la Ville de Genève, avait accompagné l'orchestre. Puis au Festival De Toroella près de Barcelone et enfin aux prestigieuses Semaines de San Sebastián. El País, le plus grand journal espagnol, était présent et a salué la soprano et l'orchestre pour avoir abordé, enfin, ce répertoire avec passion et une vraie rigueur, ce qui leur a valu (chose rarissime) une standing ovation d'un public connaisseur, réputé pour sa grande réserve ! Grâce à l'Union européenne de radiodiffusion, l'événement était retransmis ce soir-là en direct sur France-Musique, la Radio Nationale d'Espagne et Espace 2. Il a été ensuite diffusé en différé dans plusieurs pays d'Europe et aux USA. La tournée s'est achevée à Genève, en ouverture de la saison 2007/2008, où le concert a dû être dédoublé, compte tenu du succès.

En 2007, une page s'est tournée avec le départ de Michael Hofstetter. L'OCG a pris congé du chef qui l'a inspiré six ans durant, avec un concert « d'au revoir » donné au BFM le 13 juin 2007 devant une salle comble. Dès juin 2006, la commission musicale a procédé à une étude approfondie des candidatures potentielles pour sa succession et a pris les contacts nécessaires. M. Quillévére, directeur artistique, a contacté une soixantaine de chefs ou d'agences, en se basant sur les suggestions émises au cours des travaux de la commission musicale. L'Assemblée générale extraordinaire convoquée le 2 juillet 2007 a désigné son nouveau directeur musical, parmi une liste d'une dizaine de candidatures. C'est le jeune chef allemand Patrick Lange qui a été choisi à une forte majorité dès le premier tour du scrutin. L'OCG et son public l'ont accueilli lors du concert d'abonnement du 13 mai 2008, pour lequel il avait été engagé comme chef invité. Il prendra véritablement ses fonctions dès la saison 2008/2009, qu'il prépare activement avec M. Quillévére et la commission musicale. D'emblée, les musiciens l'ont accueilli avec un vrai bonheur, car intellectuellement et artistiquement il partage l'idéal de L'OCG et fait preuve d'une grande ouverture d'esprit.

En 2007 également, L'OCG a fêté ses 15 ans. Plutôt qu'un historique ennuyeux, ce sont Maria Mettral et les musiciens, avec la complicité de la RSR/Espace 2, qui ont raconté lors du 2<sup>e</sup> concert d'abonnement de la saison 2007/2008 la trajectoire de l'orchestre, à travers des œuvres qui les ont marqués et des chefs qui les ont accompagnés un bout de chemin. Fait exceptionnel, la direction de la RSR a fait part à L'OCG de la satisfaction des auditeurs et du bon taux d'écoute.

## 2.4. Finances

En 2006, les comptes de L'OCG se soldent par un déficit de 43'732 francs. Celui-ci s'explique par :

- l'organisation d'une grande tournée en Allemagne et l'enregistrement d'un CD la même année, alors que L'OCG les planifie toujours alternativement (mais un enregistrement pour la maison EMI était une chance à ne pas laisser passer) ;
- le maintien du programme pédagogique pour les trois ordres d'enseignement, malgré la non obtention des 60'000 francs d'augmentation des subventions du Canton, annoncés dans un premier temps et reporté pour l'année suivante, et du désistement plus que tardif de l'entreprise multinationale *Procter et Gamble* qui s'était proposée de soutenir partiellement ces projets.

Heureusement, les comptes 2007 se soldent par un résultat positif (9'057 francs), portant les fonds propres de L'OCG à 12'124 francs. A cela s'ajoute une provision constituée en vue de la création en 2008 de la Fondation de droit privé de L'OCG (FOCG). Ce résultat est heureux, mais il a été obtenu avec des sacrifices et grâce à l'appui de mécènes et de partenaires privés avec lesquels L'OCG a tissé des liens d'amitié.

Chaque année, lorsqu'il prépare le budget de la saison suivante, L'OCG prévoit un nombre d'activités selon un budget défini au pro rata de ses entrées fixes. Il développe ensuite ses productions lorsqu'il peut trouver des financements supplémentaires.

La part d'autofinancement reste très élevée (62% en 2007). Les collectivités publiques félicitent L'OCG pour ce remarquable effort.

En octobre 2007, un complément de subvention de 30'000 francs a été versé par la Ville et le Canton. Celui-ci a été prélevé sur le Fonds culturel de Genève (SECSA). Un autre complément de 30'000 francs a été versé pour 2008, d'abord sous forme de prêt. Le montant restera finalement acquis à L'OCG selon décision des magistrats.

Pendant la période de la convention, les subventions ont augmenté de la manière suivante :

- dès 2007, le Canton a augmenté sa subvention de 60'000 francs pour permettre à L'OCG de développer les concerts et les actions en faveur des jeunes ;
- dès 2008, la Ville a augmenté sa subvention de 180'000 francs pour améliorer les conditions salariales des musiciens titulaires, désormais proches du barème syndical de l'USDAM. Il restera néanmoins à adapter les cachets des musiciens remplaçants et supplémentaires, dont l'écart avec les barèmes de l'USDAM est énorme.

Le nombre d'abonnés diminue légèrement d'année en année (479 pour la saison 2005-2006, 456 pour la saison 2006-2007 et 441 pour la saison 2007-2008). Cette tendance s'observe toutefois dans tous les domaines artistiques, le public étant de moins en moins enclin à planifier ses loisirs plusieurs mois à l'avance. On observe donc une tendance inverse au niveau des billets individuels. Ainsi, à L'OCG, les recettes billetterie ont augmenté. Le nombre total d'auditeurs pour les 8 concerts d'abonnement de l'année 2007 à Genève se monte à 8'028, ce qui est bien supérieur à 2006 (5'505). Cela peut s'expliquer non seulement par l'augmentation du public, mais aussi par l'augmentation des concerts, car 2007 compte 8 concerts d'abonnement, ce qui est exceptionnel, car deux concerts d'abonnement ont été dédoublés.

Depuis 2006, en accord avec le réviseur, L'OCG ne prévoit plus d'amortissement sur les instruments et les partitions. En effet, le Comité de direction a estimé que l'amortissement sur les instruments et les partitions n'a plus de raison d'être, dès lors que ces biens ne se dévalorisent pas. Et cela d'autant plus que les amortissements déjà effectués ont ramené les instruments en dessous de leur valeur réelle. En revanche, l'amortissement continue à être effectué sur les autres postes (mobilier et matériel de bureau), conformément à la réglementation en vigueur.

### 3. Conclusion et perspectives

L'OCG s'est forgé aujourd'hui une image d'orchestre audacieux et généreux. Cette image est d'autant plus importante qu'elle colle à la réalité d'un orchestre « ambassadeur » et citoyen, qui parvient ainsi à prouver qu'il est essentiel à Genève et qu'il sait en être le porte-parole.

Que de chemin parcouru ces dernières années dans la trajectoire de L'OCG. Michael Hofstetter avait su lui ouvrir les chemins d'une interprétation plus juste des compositeurs du baroque tardif au romantisme, en faisant travailler avant tout le style de chaque œuvre et en introduisant, dans la panoplie des musiciens, l'utilisation d'archets classiques et d'instruments à vents naturels, plus proches de ceux utilisés à l'époque. On voit bien, aujourd'hui, qu'au lieu d'enserrer l'orchestre dans un répertoire trop circonscrit, cette initiative lui a permis, au contraire, de s'ouvrir à un plus vaste domaine auquel il a donné plus de justesse de par ce style acquis au fil des ans. C'est ce qui a frappé le public et les critiques lors des interprétations par L'OCG dans la fosse du Grand Théâtre et du BFM d'opéras aussi différents que *Ariodante* de Haendel et *Da Gelo a Gelo* de notre contemporain Salvatore Sciarrino, au point que ce dernier opéra n'a sans doute jamais été aussi bien joué qu'à Genève.

Cette diversité n'est en rien une dispersion hasardeuse mais bien la recherche passionnée d'un relief, d'une sonorité et d'un phrasé propres à chaque œuvre. C'est ce qui fait des concerts de L'OCG un moment vraiment à part car il y souffle un esprit neuf qui touche au plus profond un public lui aussi différent, jeune et très diversifié car il y reconnaît, sans discrimination, toutes les couleurs du monde.

Un nouveau public pointe son nez, plus jeune ; un public plus important. Et pourtant ce n'est pas encore suffisant. En tant que service public, le devoir de L'OCG est d'en attirer encore davantage pour que les salles soient encore plus pleines. Plus L'OCG sera convainquant, plus cet orchestre aura du succès et plus ses partenaires l'aideront.

Comme stipulé dans la convention, L'OCG se doit de continuer à explorer le répertoire qui va de Bach au romantisme (même tardif) en utilisant à bon escient les instruments naturels et les archets classiques. Outre ce répertoire spécifique, l'orchestre doit diversifier sa programmation pour développer son public à Genève. Cette programmation doit être originale, afin d'offrir au public un choix qu'il ne trouve pas ailleurs.

Afin de soutenir L'OCG dans cette démarche qu'ils estiment fructueuse, le Canton et la Ville souhaitent conclure une troisième convention de subventionnement avec cet orchestre, couvrant les années 2009 à 2012.

## Annexes

### Annexe 1 : Tableau de bord 2005-2007

Comme le rapport d'évaluation de la convention de subventionnement 2002-2005 a été réalisé début 2005, les chiffres concernant 2005 n'étaient pas encore disponibles. C'est pourquoi ils figurent dans le tableau de bord ci-dessous.

	2005	2006	2007
<b><u>Personnel</u></b>			
Musiciens titulaires	39	39	39
Personnel administratif (postes)	4	4.5	4.5
Personnel administratif (personnes)	5	6	6
Personnel technique (régie)	1	1	1
<b><u>Activités</u></b>			
Nombre de concerts	53	46	49
Nombre d'auditeurs	39'286	38'285	37'518
Nombre de collaborations avec d'autres acteurs culturels	15	13	12
Nombre de retransmissions radiophoniques et télévisuelles	6	5	6
<b><u>Finances</u></b>			
Salaires administratifs	355'520	384'991	464'397
Frais de fonctionnement	335'162	373'767	430'557
Amortissements	33'844	3'686	4'992
Salaires musiciens	1'206'889	1'413'198	1'217'841
Charges concerts	474'075	503'501	713'706
<i>Total des charges</i>	2'405'490	2'679'143	2'831'493
Subventions Etat	497'500	497'500	560'000
Subventions Ville de Genève	509'722	532'520	533'450
Dons/partenaires non affectés	209'880	70'250	238'056
Autres produits	41'911	54'399	28'213
Produits des concerts	1'150'681	1'480'742	1'480'836
<i>Total des produits</i>	2'409'694	2'635'411	2'840'555
Résultat	4'204	-43'732	9'062
Fonds propres	46'794	3'062	12'124

	2005	2006	2007
<b>Ratios</b>			
Subventions Ville + Etat / Total des produits	42%	39%	38%
Subventions Ville + Etat / Total des subventions	100%	100%	100%
Produits des concerts / Total des produits	48%	56%	52%
Charges de personnel / Total des charges	65%	67%	59%
Charges de fonctionnement / Total des charges	14%	14%	15%
<b>Billetterie</b>			
Nombre d'abonnements	479	456	441
Nombre de billets 20ans/20francs	8	10	10
Nombre d'invitations (moyenne) *	160	160	200
* <i>sponsors, partenaires, musiciens, médias, autorités</i>			

### **Indicateurs dans le cadre du développement durable**

L'OCG agit dans le cadre du développement durable sur trois fronts :

1. dans l'effort du choix de papiers recyclés pour tous ses documents ;
2. dans la transmission de la plupart des documents administratifs aux musiciens par e-mail (tous les musiciens à une exception près s'étant dotés de PC) ;
3. dans la récolte de tous les papiers et cartons regroupés pour le recyclage.

**Annexe 2 : Tableau comparant le plan financier, les budgets et les comptes**

	Budget 2006 convention	Comptes 2006	Budget 2007 convention	Comptes 2007	Budget 2008 convention	Budget 2008 actualisé	Budget 2009 convention
<b>CHARGES</b>							
1. Coûts des concerts (salaires des musiciens intégrés)	1'456'000	1'916'699	1'416'000	2'231'560	1'536'000	2'508'475	1'436'000
2. Frais liés aux concerts	130'000	inclus dans le fonct.	130'000	inclus coût concerts	150'000	126'660	150'000
3. Traitements administratifs + charges	347'220	384'991	347'220	464'397	347'220	460'110	347'220
4. Frais de fonctionnement de L'OCG	147'300	377'453	148'900	126'277	150'900	163'430	150'900
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2'080'520</b>	<b>2'679'143</b>	<b>2'042'120</b>	<b>2'822'234</b>	<b>2'184'120</b>	<b>3'258'675</b>	<b>2'084'120</b>
<b>PRODUITS</b>							
1. Recettes sur les concerts (vente de concerts, billetterie)	825'000	1'480'742	725'000	1'217'300	825'000	1'627'840	725'000
2. Objectif mécénat	256'000	124'649	258'000	496'850	300'000	395'000	300'000
3. Subventions							
Subventions Ville de Genève	500'000	500'000	500'000	500'000	500'000	680'000	500'000
Subventions en nature Ville de Genève		32'520		33'450			
Subventions Etat de Genève	500'000	497'500	560'000	560'000	560'000	560'000	560'000
Fonds culturel de Genève (SECSA)				30'000			
Total subventions	1'000'000	1'030'020	1'060'000	1'123'450	1'060'000	1'240'000	1'060'000
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2'081'000</b>	<b>2'635'411</b>	<b>2'043'000</b>	<b>2'837'600</b>	<b>2'185'000</b>	<b>3'262'840</b>	<b>2'085'000</b>
Résultat s/charges&produits exercices précédents				-6'304			
<b>RESULTAT FINAL DE L'EXERCICE</b>	<b>480</b>	<b>-43'732</b>	<b>880</b>	<b>9'062</b>	<b>880</b>	<b>4'165</b>	<b>880</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>		<b>3'062</b>		<b>12'124</b>			